



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Re
Me
L



22053210

Reçu de dépôt de l'acte au Greffe du Tribunal
de l'Entreprise de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le 20/03/2022
à 14h00
par M. [Signature]
[Signature]

N° d'entreprise : **0473.365.839**

Dénomination

(en entier) : **Comité Européen des Chevaux de Travail**

(en abrégé) : **C.E.C.T.**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue des Aubépines, 50 à 6800 - LIBRAMONT**

Objet de l'acte : **Assemblée générale du 25 mars 2022**

Du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association Sans But Lucratif "Comité Européen des Chevaux de Travail" tenu au siège social en date du 25 mars 2022, il est extrait ce qui suit:

La séance débute à 20h20 et est levée à 22h15.

Préambule :

Petite pensée pour notre administrateur Dominique Danneels qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui.

1. Accueil par le Président.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 03 septembre 2021 joint à la convocation.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation et approbation du rapport d'activités de l'ASBL en 2021.

Présenté par Martial Wuyts.

Au vu de la situation sanitaire liée à la crise Covid, encore aucune des activités habituelles de l'ASBL n'a eu lieu (Foire agricole, Demo Forest, Salon du Cheval, journée d'initiations et de démonstrations, ...) à part l'Assemblée Générale et le suivi administratif.

Mais nous avons effectué un travail de fond sur la nouvelle ligne directrice du CECT, pris divers contacts tant au niveau du cabinet de la Ministre Tellier que d'autres contacts tout aussi intéressants (projet EUN en collaboration avec le Centre Européen de Mont-le-Soie, contact avec Inter Environnement, ...), actualisé notre site internet et redynamisé notre page FB, préparé la Foire de Libramont et Demo Forest 2022 et nous sommes en cours de finalisation de notre "catalogue" de matériel hippotacté qui pourrait être mis à disposition à tout un chacun.

4. Présentation et approbation des comptes 2021.

Présenté par Laurent Namotte.

Les points principaux sont commentés. Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge aux administrateurs.

La décharge aux administrateurs est accordée.

6. Fixation de la cotisation annuelle : 25€.

La proposition de 25€ est accordée.

7. Approbation d'administrateur démissionnaire : Pierre MAQUET.

La démission est approuvée à l'unanimité.

8.Exclusion de l'administrateur Eric COLLIN (article 6 du règlement d'ordre intérieur)

La démission est approuvée à l'unanimité.

9.Présentation de candidats au poste d'administrateur et nomination :

-De 5 nouveaux administrateurs MAXIMUM :

La candidature écrite d'Éric COLLIN a été reçue et est valable conformément aux statuts de l'ASBL.

Sa candidature est approuvée.

-De 3 administrateurs démissionnaires et rééligibles : Cindy DUGAILLIEZ, Marc PETIT et Sébastien RIGAUX :

Les candidatures écrites ont été reçues et sont valables conformément aux statuts de l'ASBL.

Ces candidats au poste d'administrateurs à pourvoir sont nommés à l'unanimité.

10.Vision et perspective d'avenir

Présenté par Martial WUYTS.

Présentation du diaporama Nouvelle dynamique du CECT.

11.Foire de Libramont et Demo Forest 2022

Nous sommes des partenaires privilégiés avec les organisateurs de la Foire et de Demo Forest.

Au niveau de la Foire, nous aurons un stand, à partir de cette année, axé sur le maraichage. Nous participerons encore activement au ramassage des poubelles.

Au niveau de Demo Forest, nous aurons un stand axé sur le débardage. Nous organiserons une initiation sur le débardage accessible à tous ainsi que des démonstrations.

Concernant l'organisation d'un concours, cela sera décidé prochainement selon la promesse ou non d'un subside vu le budget conséquent nécessaire.

12. Divers.

Membres du CECT

Force est de constater que nous suscitons un regain d'intérêt et que notre message fédérateur poursuit son chemin. Cela nous conforte sur la voie que nous suivons actuellement.

Merci à tous.

Site internet

Présentation du site.

Merci Valère pour le travail accompli.

Création d'un label de qualité

En cours de réflexion. Attention qu'il s'agit d'une labellisation et non d'un concours. On ne parlera pas de classement mais d'aptitude du cheval (et non du meneur, cavalier, propriétaire, ...).

La FFE a mis en place une qualification du cheval de loisirs.

Formation de longue durée

Par le passé, le CECT a participé à un projet Interreg dans le cadre duquel une formation de longue durée était dispensée. Malheureusement le résultat obtenu a été peu concluant.

Nous organisons 2 fois par an une journée d'initiation pour permettre à des demandeurs d'approcher le cheval et la pratique. Ce qui permettait à certains de prendre des contacts pour continuer sur cette voie et d'autres de laisser tomber en ayant passé une bonne journée.

Ensuite est venue la crise du Covid qui a stoppé net toute activité.

Nous sommes donc en réflexion pour relancer ces initiations, cela fait partie de nos missions de vulgarisation.

Nous recevons également beaucoup de demande pour des formations en viticulture.

Nous avons déjà organisé une initiation par le passé et nous serions prêt à en réorganiser.

Conférence "Assises de la Forêt"

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Une de celles-ci devrait être organisée dans le cadre de Demo Forest. Il est probable que nous serons conviés à y participer.

Rencontre avec le Cabinet de la Ministre Tellier

Nous avons eu l'opportunité de rencontrer des personnes du cabinet. Nous les avons sensibilisés sur l'apport du cheval en forêt notamment et sur le non suivi de la circulaire concernant le débardage au cheval obligatoire dans certains cas.

Suite à notre entretien, un rappel a été fait au niveau des agents de la DNF concernant la circulaire.

Nous espérons avoir l'occasion de se revoir pour approfondir les autres piliers.

Classement de la conduite au cordeau au patrimoine de l'UNESCO ?

Cela ne nous semble pas pertinent dans le sens où cela donne une vision du savoir-faire passé qu'il faudrait préserver alors que cette conduite est encore d'actualité !

Présentation de la FFE et de ses missions

Par Isabelle DOLPHIJN, administratrice à la FFE.

Un partenariat et des échanges sont envisagés entre nos associations.

Composition du nouveau Conseil d'Administration :

Martial WUYTS, Président

Bruno HUYBENS, 1er Vice-président

Laurent NAMOTTE, Trésorier

Cindy DUGAILLIEZ, Secrétaire

Eric COLLIN, Administrateur

Dominique DANNEELS, Administrateur

Valère MARCHAND, Administrateur

David MULLENDER, Administrateur

Marc PETIT, Administrateur

Sébastien RIGAUX, Administrateur

Déposé en même temps : Procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 25 mars 2022

Cindy DUGAILLIEZ
Administrateur du CECT

Martial WUYTS
Président du CECT